

L'actualité mensuelle DSDEN.70

n°44 – 16 avril 2012



5, place Beauchamp
BP 419 – 70013 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 78 63 00
Télécopie : 03 84 78 63 63

Directrice de la publication :
Hélène Ouanas,
directrice académique
des services départementaux
de l'éducation nationale.
ISSN 1955-0790



SOMMAIRE

Sciences et technologie : p. 1

- Accompagnement en sciences et technologie à l'école primaire (ASTEP). Lancement d'un dispositif ASTEP en Haute-Saône.

Réglementation : p.2

- Nouveaux imprimés et formulaires.

Santé scolaire p. 2

- La solaire attitude 2012 en Franche-Comté.

Personnels : p. 2

- Demande d'admission à la retraite des personnels enseignants du 1^{er} degré - rentrée 2013 -
- Directeurs adjoints de SEGPA : mouvement et liste d'aptitude - Rentrée 2012.

Action éducative : p. 3

- Circulaire de rentrée 2012.
- Site CNDP / Musique Prim.
- Enseigner l'histoire de la Shoah.
- Éducation aux médias / Le dépôt pédagogique.

Développement durable : p. 3 et 4

- Communiqué de la campagne Éco-École.
- Ressources numériques sur le développement durable.
- Des ressources sur le thème de l'alimentation.

Communiqués : p. 4

- Quinzaine de l'école publique 2012.
- SALSAS : *Après la classe...*
Lecture du Bulletin de l'instruction primaire.
Département de la Haute-Saône - 1868 – 1945.

Accompagnement en sciences et technologie à l'école primaire (ASTEP). Lancement d'un dispositif ASTEP en Haute-Saône

L'ASTEP permet à un professeur des écoles d'être épaulé ou accompagné dans la conduite d'un projet de culture scientifique et technique le plus souvent par un étudiant d'université futur enseignant ou non, voire par un chercheur ou un ingénieur, professionnels de la science ou de la technologie.

L'atelier organisé pour faire connaître cette opération lors du forum des savoirs du 4 janvier dernier ayant connu un certain succès, Guy Cottet-Énard, professeur de SVT et responsable IUFM, qui l'a animé propose d'initier l'ASTEP en Haute-Saône, à la rentrée 2012, en partenariat avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN 70), l'université de Franche-Comté/ IUFM et le CDDP 70.

Les enseignants intéressés par cette opération sont invités à se documenter puis à se faire connaître avant le **27 mai 2012** par un courriel adressé à : [Jean-Louis Dubois et Guy Cottet-Énard](#), en indiquant :

ÉCOLE :

Circonscription :

Enseignant (NOM Prénom) :

Cours :

Autant que possible un (des) thème(s) de travail souhaité(s) :

La liste des classes volontaires sera publiée début juin sur le [site DSDEN 70](#)

Pour en savoir plus : <http://www.lamap.fr/astep>

Renseignements :

Université / IUFM : [Guy Cottet-Énard](#)

Dossier suivi à l'inspection académique par [Jean-Louis Dubois](#)



Des scientifiques auprès des enseignants du primaire

Réglementation

Signalé

Nouveaux imprimés et formulaires (rappel)

Depuis le 1^{er} février 2012, les inspecteurs d'académie directeurs des services départementaux de l'éducation nationale (IA-DSDEN) portent le titre et assurent la fonction de directeur (-trice) académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN), rattaché à un département.

Conséquence pratique : n'auront plus cours les imprimés et formulaires portant la mention ou le logo **Inspection académique de la Haute-Saône**

ou la signature :

**L'inspectrice d'académie
directrice des services départementaux
de l'éducation nationale de la Haute-Saône
Hélène Ouanas**

Les formulaires [« Classes de découvertes et sorties »](#) ont été mis à jour avec les nouveaux intitulés et logos de même que ceux figurant sur les pages du site DSDEN 70 [Service EPS et réglementation](#).

Veuillez ne plus utiliser les versions antérieures.

Par ailleurs, les courriers autrefois adressés à :
Madame l'inspectrice d'académie de la Haute-Saône
doivent désormais être adressés à :
Madame la directrice académique de la Haute-Saône

Personnels

Demande d'admission à la retraite des personnels enseignants du 1^{er} degré - rentrée 2013 -

Les enseignants du 1^{er} degré désireux de faire valoir leurs droits à la retraite à compter de la rentrée scolaire 2013 sont priés de se reporter à la circulaire académique, accompagnée des annexes et fiches techniques nécessaires, disponibles sur le site internet de la DSDEN 70 > [Rubrique « retraites »](#)

Ils doivent impérativement utiliser le **formulaire pré-renseigné** fourni et le faire parvenir à la DRH de la DSDEN 70, sous couvert de leur IEN, **avant le 31 mai 2012, délai de rigueur.**

Santé scolaire

LA SOLAIRE ATTITUDE EN FRANCHE-COMTÉ

Les cancers de la peau sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Nous devons faire surveiller régulièrement notre peau et nous protéger efficacement du soleil. La peau des enfants est plus fragile.

Il faut apprendre aux enfants à se protéger seuls
La seule vraie protection : éviction + protection avec des vêtements couvrants et un chapeau ou un bob.

Quatre phrases et 3 C pour protéger ta peau :

- 1 - Si tu sors dehors sans lampe, sans lumière, porte ton bob ou ton chapeau.
- 2 - Si tu mets des lunettes de soleil ou de vue, mets ton bob ou ton chapeau.
- 3 - Même s'il tombe des seaux d'eau ou des "crapauds", garde ton bob ou ton chapeau.
- 4 - Si ton ombre est plus petite que toi, mets-toi à l'ombre ou à l'intérieur.

Conclusion :

La règle des 3 C (2Ch et 1 C) pour te protéger

Chapeau + Chemise + Crème en plus

[Pour en savoir plus](#)

Directeurs adjoints de SEGPA : mouvement et liste d'aptitude - Rentrée 2012

Les circulaires relatives au mouvement et à l'inscription sur la liste d'aptitude concernant les directeurs adjoints de SEGPA sont publiées accompagnées des dossiers correspondants et de la liste des postes.

L'ensemble est à retrouver sur le site Internet DSDEN 70 > [Rubrique « Campagnes en cours »](#).

La CCPA se réunira le 21 juin 2012. Aussi les dossiers devront-ils être retournés par la voie hiérarchique, dûment complétés, **à la DRH de la DSDEN pour le 21 mai 2012.**

Action éducative

Circulaire de rentrée 2012

La circulaire de la rentrée scolaire 2012 a été publiée jeudi 29 mars au bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (encart, BO n° 13 du 29 mars 2012).

Elle est organisée selon deux lignes de force :

- proposer un parcours scolaire personnalisé à chaque élève ;
- responsabiliser tous les acteurs de l'éducation : équipes pédagogiques et éducatives des écoles, collèges et lycées, parents et élèves.

Vous êtes invité à prendre connaissance de ce texte de référence à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/circulaire-preparation-rentree-2012/>

Comme en 2011, la circulaire propose des liens vers des dossiers, des ressources pédagogiques, des vidéos, qui permettent d'approfondir les thématiques abordées ; une version interactive, tous publics, est également proposée.

Enseigner l'histoire de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la vie associative, lance aujourd'hui, 70 ans après le départ du premier convoi de France vers Auschwitz-Birkenau, le premier site francophone exclusivement dédié à l'histoire de la Shoah et son enseignement en France :

www.enseigner-histoire-shoah.org

Ce site s'adresse aux professeurs des écoles et aux enseignants d'histoire-géographie du secondaire.

Développement durable

Communiqué de la campagne Éco-École

Le sixième numéro de la brochure annuelle "Eco-Ecoles en action" est paru. Cette année, de nombreuses nouveautés sont à découvrir. Les points de la méthodologie développés présentent un caractère exemplaire et transposable. Les expériences de mise en œuvre de la méthodologie Eco-Ecole sur les six thèmes (alimentation, biodiversité, déchets, eau, énergie et solidarités) peuvent retenir votre attention. Les inscriptions 2012 ont lieu jusqu'au **30 mai 2012**. Cette brochure est téléchargeable sur le site Internet : www.eco-ecole.org (rubrique Ressources).

Site CNDP / Musique Prim

Musique Prim met à votre disposition des œuvres, des guides d'écoute et leurs fiches pédagogiques ainsi que des informations sur les offres légales de téléchargement, pour vous accompagner dans la mise en œuvre de l'éducation musicale. Ce site est réalisé en partenariat entre le ministère, le centre national de ressources pédagogiques (CNDP) et « Tous pour la musique » (association qui regroupe l'ensemble des professionnels de la filière musicale).

Un **double CD**, dont le contenu est lui-même intégré au site, accompagne ce lancement : bientôt distribué dans toutes les écoles, il propose 30 chants pour les écoles maternelles et élémentaires, avec leurs versions d'accompagnement et les partitions.

Pour **vous inscrire**, c'est simple : munissez-vous de votre adresse mél professionnelle et de votre RNE et suivez le guide.

[Découvrir Musique Prim](#)

[S'inscrire à Musique Prim](#)

Éducation aux médias / Le dépôt pédagogique

Vous êtes investis dans un journal, un blog... où vos élèves s'expriment, informent, utilisent des outils qui leur font comprendre les médias...

Alors faites-le savoir !

Le [dépôt pédagogique](#) est obligatoire pour tous les journaux scolaires, c'est simple et cela vous permet de valoriser le travail fourni par votre équipe et de recevoir si besoin des conseils.

[Bordereau d'envoi à télécharger](#)

Ressources numériques sur le développement durable

L'ADEME et LeWebPédagogique vous invitent à découvrir ces ressources, synthétiques et imagées, qui proposent aux enseignants une approche pédagogique et un regard d'expert. Découvrez ce mois-ci les ressources sur le thème du **recyclage** :

- [Dossier : Le recyclage de la matière organique](#)
- [Dossier : Le recyclage de la matière minérale](#)
- [Dossier : Le recyclage de la matière synthétique](#)
- [Diaporama : Que deviennent nos déchets, le garage ?](#)
- [Diaporama : Que deviennent nos déchets, la chambre ?](#)
- [Diaporama : Que deviennent nos déchets, la cuisine ?](#)

Des ressources sur le thème de l'alimentation

À l'occasion de la semaine du développement durable, le site du ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche a mis l'accent sur la lutte contre le gaspillage alimentaire :

▶ La lutte contre le gaspillage alimentaire : les bons gestes ! <http://alimentation.gouv.fr/stop-au-gaspillage-alimentaire>

▶ Cuisinez les restes : <http://alimentation.gouv.fr/dechets-gaspillage-alimentaire>

▶ En vue du "printemps bio 2012", l'agence bio lance un concours photo, n'hésitez pas à relayer l'information dans vos réseaux :

<http://alimentation.gouv.fr/concours-photo-sur-la-bio>

▶ À la découverte de produits :

- Le surimi : <http://alimentation.gouv.fr/le-surimi-pourquoi-pas>

- Le prix 2012 de l'usine durable : <http://alimentation.gouv.fr/usine-alimentaire-durable-2012>



Communiqués

Quinzaine de l'école publique 2012

La campagne « Pas d'Éducation, pas d'Avenir ! » 2012 est marquée par l'organisation d'une collecte dans les écoles publiques du **14 au 27 mai**. Le matériel arrivera dans les écoles dans la 1^{ère} semaine du mois de mai.

De mars à août 2012, la campagne nationale « Pas d'Éducation, pas d'Avenir ! » organisée par la Ligue de l'enseignement et Solidarité Laïque, a pour objectifs de sensibiliser les plus jeunes et le grand public aux problématiques de l'accès à l'école et à l'éducation, de soutenir financièrement des projets pour l'éducation.

En 2011, 45 projets ont été soutenus dans 13 pays. Parmi ces 45 projets se trouve celui présenté par l'association CASOL 70 (Cercle des Apprentis Solidaires de Haute-Saône) qui a reçu 2 300 euros pour son projet de construction d'un centre culturel pour les établissements scolaires de Glazoloué (au Bénin).

En 2012, 40 projets vont être soutenus dans 18 pays. Parmi ces 40 projets se trouve celui présenté par l'association vésulienne « Couleurs Shamalie », pour la construction d'une cuisine dans un orphelinat du Sri Lanka à Uppuveli. Cette nouvelle cuisine équipée permettra aux 86 orphelins scolarisés et aux 48 enfants handicapés scolarisés à la journée d'avoir des repas équilibrés et préparés dans des bonnes conditions d'hygiène.

Les projets soutenus sont détaillés sur le site www.pasdeducationpasdavenir.org.

L'appel à la mobilisation est général ; nous comptons sur vous tous et nous vous remercions par avance de votre implication pour la réussite de cette opération.

Contact : Ligue FOL 70 – 29 boulevard Charles de Gaulle
70000 Vesoul - Tél. 03 84 75 95 80

Après la classe...

Lecture du Bulletin de l'instruction primaire. Département de la Haute-Saône - 1868 – 1945

« Il appartient aux instituteurs d'aider de leurs conseils les habitants de nos campagnes et de les engager à entrer résolument dans la voie du progrès. L'inspecteur d'académie, 1890. »

« D'ailleurs le ramassage de marrons, de glands ou de faines sera une excellente occasion d'apprendre aux enfants à s'intéresser aux choses de la nature. Circulaire ministérielle, 1940. »

L'instituteur est au cœur du système éducatif et social. C'est à lui de faire le relais avec la population rurale, par l'intermédiaire de ses élèves.

À partir de 1868, le Bulletin départemental l'informe des volontés gouvernementales et départementales. Circulaires, rapports, avis, faits scolaires, campagnes diverses, autant de petits documents qui montrent la mise en place de l'École dans notre département.

L'auteur Louis Jeandel, ancien instituteur, nous emmène ainsi, en lisant le Bulletin, dans les écoles haut-saônoises, à la rencontre de ces hussards de la III^{ème} République.

La société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône (SALSA) va publier prochainement l'ouvrage de 392 pages, format 21 x 29,7 cm décrit ci-dessus.

Le livre sera disponible en souscription jusqu'en septembre 2012.

[Télécharger le bon de souscription.](#)

